EVOGREEN VELOURS

Peinture biosourcée[1] veloutée à base de résine alkyde d'origine végétale

- Grand confort d'aplication
- Charges recyclées
- Lessivable *(classe 1)*
- 66% d'éléments naturels

[1]Appellation « produit biosourcé » conforme au référentiel FIPEC de mars 2022 (https://fipec.org/wp-content/uploads/2022/05/Peintureslasures-et-vernis-biosources-Interactif.pdf)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Produit en phase aqueuse d'aspect velours, à base de résine alkyde végétale en émulsion d'origine biosourcée. Contient des charges recyclées issues de poudre de coquilles d'œufs.
Est accessible aux exigences des certifications : HQE™, BREEAM®, LEED®.

CONDITIONNEMENT

Fût de 15 L, pot de 4 L.

TEINTES

Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.

DOMAINE D'UTLISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

DESTINATION

Murs et plafonds.

EMPLACEMENT

À l'intérieur.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- Taux de C_{14} dans la résine biosourcée (EN NF 16640) : **98 %**.
- Empreinte carbone : **0,284 kg CO2** éq/m²/couche sur 10 ans selon FDES disponible sur la base INIES (www.inies.fr ou sur www.jefco.fr).

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/a) : 30 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

LABELS

EU Ecolabel: FR/044/018

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Panneaux de fibres ou particules à liant ciment.
- Enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre à épiderme cartonné, staff, enduits de peinture.
- Enduits de préparation des supports.
- Toiles de verre ou revêtements à peindre.
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.
Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

Conformes au NF DTU 59.1 : se référer au tableau ci-après. ▼

MATÉRIEL

- Brosse.
- Rouleau microfibre HD 12mm "LE BLEU".
- Pistolet sans air : buse ∅ 15 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 mailles.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

Produit prêt à l'emploi.

RENDEMENT

9 à 11 m²/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 2 h.
- Recouvrable : 6 h.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

04 96 12 50 00
04 91 47 80 65
contact@jefco.fr
www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !

EVOGREEN VELOURS

Peinture biosourcée[1] veloutée à base de résine alkyde d'origine végétale

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS		SUR TOILE DE VERRE
			MAT OU SATINÉ (*)	BRILLANT(*)	
IMPRESSION[1]	PRELUDE FLASH ou JEFCOPRIM EXPRESS	EVOGREEN VELOURS dilué		PRELUDE GRIP ou PRELUDE ISOLE	2 couches d'EVOGREEN VELOURS à 12 h d'intervalle
INTERMEDIAIRE/FINITION [2]	1 à 2 couches d'EVOGREEN VELOURS				

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture. [1] Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). [2] Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage. () Après matage de la surface.*

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

• Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

• Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :
- Résistance au nettoyage.
(excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1).
- Apporte une couleur uniforme au support.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-4a.

PRÉSENTATION EN POT

Produit onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC

• Velours.

• Indice de brillant : 60° = 5 ; 85° = 10.

• Grain fin.

MASSE VOLUMIQUE

1,40 ± 0,05 kg/dm^3.

EXTRAIT SEC

• En poids : 59,4 ± 2,0 %.

• En volume calculé : 45,9 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou quickfds.com.

ECOLABEL EU

L'Ecolabel EU, certifié par l'AFNOR, garantit un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts du produit EVOGREEN VELOURS sur l'environnement durant tout son cycle de vie, tout en garantissant son bon niveau de performance.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVETEMENT

Entretien courant : lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge.
Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.
Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).



Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :
Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

OÙ NOUS TROUVER
Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER
04 96 12 50 00
04 91 47 80 65
contact@jefco.fr
www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !
Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !